



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 février 2012

Cyber-attaques : l'exercice PIRANET 2012 met l'État à l'épreuve d'une crise informatique majeure

Un exercice de réponse à une crise majeure d'origine informatique, PIRANET 2012, s'est déroulé les 7, 8 et 9 février 2012. Il visait à tester la capacité de l'État à réagir et à se coordonner en cas d'attaques causant de graves dysfonctionnements des systèmes d'information de la Nation.

À la suite de l'exercice PIRANET 2010, l'exercice PIRANET 2012 a permis d'apprécier la capacité de l'État à prendre les mesures nécessaires dans une situation exigeant une forte réactivité. Il a également permis de tester le plan gouvernemental d'intervention PIRANET et d'évaluer la clarté et l'efficacité de la communication gouvernementale en direction de la population.

Le scénario simulait une attaque de grande ampleur sur l'Internet français et contre les réseaux des administrations.

PIRANET 2012 a été l'occasion d'élargir le périmètre des acteurs impliqués dans la gestion de crise. En effet, outre les acteurs gouvernementaux habituellement impliqués, des opérateurs d'importance vitale des secteurs de la santé, des transports et des communications électroniques ont été associés à l'exercice. Ce dernier a ainsi permis de tester à la fois les modes de communications entre acteurs et les processus de décision mais aussi un certain nombre de scénarios techniques.

L'exercice qui vient de s'achever, riche d'enseignements, a ainsi permis de franchir de nouvelles étapes dans la préparation de la France à faire face à des cyber-attaques de grandes ampleur et à leurs conséquences sur la vie de la Nation.

Contacts presse :

Jérôme JEAN (SGDSN) : +33 (0)1 71 75 80 04 – communication [at] sgdsn.gouv.fr

Pôle communication de l'ANSSI : +33 (0)1 71 75 84 04 – communication [at] ssi.gouv.fr